

Conseil communal du Mont-sur-Lausanne

Interpellation concernant la sécurisation devant l'arrêt TL du bus numéro 8 – Petit Mont

Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, chers collègues,

Depuis la création d'une boulangerie devant l'arrêt TL du bus numéro 8 – Petit Mont, un certain nombre de problématiques se posent :

- Sécurité sur le trottoir en lien avec le passage des voitures qui rejoignent les trois places de parc de la boulangerie
- Sécurité des usagers des transports publics toujours à cet endroit

En 2017, plusieurs habitants du quartier ont interpellé notre groupe sur le sujet. Une action a été menée samedi 28 avril 2018 pour sensibiliser la population à cette problématique. A chaque fois, il est possible de constater que le problème vient clairement de la présence des voitures sur le trottoir. Le problème se situe bien au-delà de l'usage des trois places de parc : le comportement des propriétaires de voitures qui se parquent en double file ou hors des cases nuit sérieusement à la sécurité des piétons et des usagers des TL.

Par la présente interpellation, il est demandé à la Municipalité de prendre ce dossier en main pour étudier notamment :

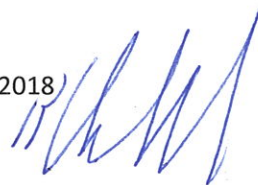
- le rehaussement du trottoir au bas de la Côte-à-Deux-Sous, au nord de la route de Lausanne afin de créer une continuité pour les piétons (comme cela se fait dans d'autres communes), au lieu de l'abaissement du trottoir au niveau de la route
- la sécurisation de la circulation piétonne sur la Côte-à-Deux-Sous
- le déplacement des trois places de parc, par exemple dans la continuité du projet Le Mont centre (sur l'actuelle jachère)
- l'interdiction de la circulation sur le trottoir constituant la zone d'attente du bus
- un agrandissement de la terrasse de la boulangerie.

Nous avons déjà établi un contact avec le Bureau de prévention des accidents afin d'avoir un avis.

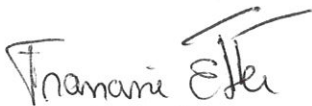
Je demande donc à la Municipalité de présenter courant 2018 un rapport au Conseil avec des mesures concrètes pour résoudre cette problématique.

Le Mont, le 29 avril 2018

Bertrand Martinelli



Sébastien Gremion



ROBERT IRR AUSCH

